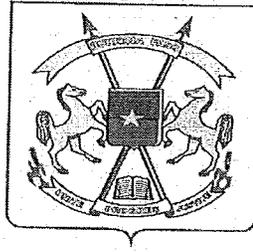


BURKINA FASO

*Mission Permanente auprès  
des Nations Unies*



*Unité - Progrès - Justice*

## **45EME SESSION DE LA COMMISSION DE LA POPULATION ET DU DEVELOPPEMENT**

-----0-----0-----  
-----0-----

### **POINT 4 DE L'ORDRE DU JOUR**

#### **DECLARATION DU BURKINA FASO**

Prononcée par

**Son Excellence Monsieur Der KOGDA**  
*Ambassadeur, Représentant Permanent*

*New York, le 25 avril 2012*

*(Vérifier au prononcé)*

**Monsieur le Président,**

Je voudrais tout d'abord vous féliciter, ainsi que les membres du Bureau, pour votre élection, et l'excellente manière dont vous dirigez les travaux.

Ma délégation se félicite du choix du thème de la présente session, consacré aux adolescents et aux jeunes qui constituent à la fois la frange la plus dynamique de la société et le moteur du développement.

Ma délégation souscrit à la déclaration faite par l'Algérie au nom du Groupe des 77 et la Chine et souhaiterait partager l'expérience du Burkina Faso sur deux aspects importants de la vie des jeunes et des adolescents, relatifs à la santé sexuelle et procréative, et à l'autonomisation et l'emploi.

**Monsieur le Président,**

Concernant la santé sexuelle et procréative chez les adolescents, on enregistre au Burkina Faso une activité sexuelle précoce, avec comme conséquences des grossesses précoces ou non désirées dont 14,4% en milieu urbain et 28,4% en milieu rural, et un nombre important d'avortements provoqués dans des conditions sanitaires non sécurisées.

En outre, la prévalence du VIH/SIDA dans la tranche d'âge de 15 à 24 ans, bien qu'en forte baisse, est la plus élevée, du fait notamment du multi partenariat et des rapports sexuels non protégés.

En réponse à cette situation globale, le Burkina Faso a mis en œuvre plusieurs politiques, plans, programmes et mesures, dont la dotation des services de santé de moyens pour la promotion de la santé sexuelle, et la création de centres d'écoute pour jeunes.

Une Politique Nationale de Population (PNP) a été adoptée prenant en compte largement les questions de santé sexuelle et procréative, et préconisant une plus grande utilisation des services de santé de la reproduction en particulier par les femmes, les adolescents et les jeunes, ainsi que l'accès facilité de ces catégories sociales aux services de contraception et de planification familiale.

En dépit des efforts du Gouvernement en matière de santé sexuelle et procréative, appuyés par les partenaires dont le Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP), l'accès à l'information, aux conseils, aux préservatifs et aux services de santé reste encore insuffisant, surtout en milieu rural où vivent 77% de la population.

**Monsieur le Président,**

S'agissant de l'autonomisation et de l'emploi des jeunes, il convient de relever que l'autonomie personnelle, tant sur le plan social que sur le plan économique, constitue une aspiration profonde pour bon nombre de jeunes diplômés, qui revendiquent la possibilité d'un travail décent dans un contexte international marqué par une récurrence de crises financières et économiques, et de crises de l'emploi.

C'est donc fort à propos que le Burkina Faso organise chaque année, depuis 2005, le Forum national des jeunes (FNJ), une tribune participative et démocratique dont le but principal est de permettre un échange direct entre jeunes, et avec les plus hautes autorités du pays, en vue de favoriser la prise en compte des préoccupations majeures des jeunes, notamment leur insertion dans le processus de développement.

Dans cette même perspective, le Gouvernement a créé en 2006, un Ministère chargé de la jeunesse et l'emploi, qui assure la mise en œuvre et le suivi de sa politique en matière de jeunesse et d'emploi. L'Agence nationale pour l'emploi (ANPE) créée dans cette dynamique, initie régulièrement des stages et formations au profit des jeunes diplômés en quête d'expérience professionnelle, en vue de leur insertion professionnelle.

La création de structures d'intermédiation sur le marché de l'emploi, et de plusieurs autres structures d'appui financier, sont d'un apport considérable à la satisfaction des préoccupations des jeunes. Ces structures ont le mérite de contribuer fortement à l'auto-emploi et à la création d'emplois pour de nombreux jeunes.

**Monsieur le Président,**

Le Burkina Faso a mis la jeunesse au centre du développement. Cette volonté politique est fortement reflétée dans les différents programmes de développement, notamment le programme quinquennal de Son Excellence Monsieur Blaise COMPAORE, Président du Faso, Chef de l'Etat, intitulé: « Bâtir ensemble un Burkina émergent », ainsi que la Stratégie de Croissance Accélérée et de Développement Durable (SCADD).

Tous ces programmes s'inscrivent dans une nouvelle vision du développement, basée sur la mise en valeur des ressources humaines. Cette vision correspond aux objectifs mondiaux du développement et devrait être davantage soutenue par les partenaires au développement. Ma délégation salue les travaux de cette Commission importante et lui souhaite plein succès.

**Je vous remercie.**